

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 24 MARS 2021

Présents : M. Colino, M. Courant, M. de Saint Nicolas, Mme Sozzi, M. Blin, Mme Piron, M. Troussier, Mme Gourdou, Mme Marnier, Mme Delaunay, M. Forant.

Absents excusés : Mme Havard, Mme Martelin-Poder, M. Jehanne, Mme Turgis.

Secrétaire de séance : Mme Piron

Monsieur Colino, maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Il présente le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2021 au conseil municipal qui l'approuve à l'unanimité.

1. Subvention aux associations pour 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2021 :

| Associations | Subventions 2020 |
|----------------------------|------------------|
| APE | 2 150 |
| Comité des fêtes | 1 300 |
| Anciens combattants | 300 |
| Chorale Cant'Amay | 300 |
| ICL | 200 |
| ADMR | 500 |
| Maisons Familiales Rurales | 240 |
| Assoc Odon Côte 112 | 100 |
| AFSEP | 100 |

2. Compte de gestion et compte administratif 2020 – Affectation du résultat – Budget primitif 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2020 du budget communal, conserve la totalité du résultat à la section de fonctionnement et adopte le budget primitif 2021

3. Indemnités des élus

Le conseil municipal décide (10 voix pour- 5 oppositions) de fixer les indemnités comme suit à compter du 1^{er} avril 2021 :

- Pour le maire : 40.3% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique
- Pour les adjoints : 11.4% de l'indice brut terminal de la Fonction Publique

4. Election d'un nouvel adjoint

M. le maire rappelle que suite à la délibération n°21.01.06 du 20 janvier 2021 se prononçant contre le maintien du 2^{ème} adjoint dans ses fonctions, le poste de 2^{ème} adjoint est vacant.

Mme Stéphanie Piron se porte candidate. Celle-ci est élue 2^{ème} adjoint avec 13 voix pour et 2 votes blancs

5. Demande de subvention dans le cadre du Plan de Relance pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et primaires

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention dans le cadre du Plan de Relance, pour appuyer la transformation numérique dans les écoles.

6. Demande de subvention au titre de l'APCR – Réserve incendie

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour l'implantation d'une réserve incendie au Pont du Coudray au titre de l'aménagement des petites communes rurales.

7. Extension de l'éclairage public

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le devis établi par le SDEC pour étendre le réseau d'éclairage public impasse des Vaux (2 foyers) et rue de la Cavée (1 foyer). Il s'agit d'ajouter sur des poteaux existants de luminaires LED pour une participation communale de 1 049.04€

8. Transfert de la compétence organisation de la mobilité à la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification statutaire telle que présentée ainsi que les nouveaux statuts modificatifs de la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon en y ajoutant le transfert de la compétence « organisation de la mobilité ».

9. Elaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes membres et la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le pacte de gouvernance entre les communes et la communauté de communes.